

*Communiqué de presse / Pour diffusion immédiate*

## **Concours LUMINOTHÉRAPIE**

### **Volet 2 : Conception et réalisation de contenus de vidéoprojection sur huit façades du Quartier des spectacles**

**Montréal, le 4 juin 2012** – Après le volet 1 du concours LUMINOTHÉRAPIE, qui invitait les créateurs d'ici à soumettre des projets visant la mise en valeur et l'animation de la place des Festivals et de l'esplanade de la Place des Arts, le Quartier des spectacles lance LUMINOTHÉRAPIE – *Volet 2 : conception et réalisation de contenus de vidéoprojection sur huit façades du Quartier des spectacles*. Ce concours, en deux étapes, vise à confier au concepteur retenu, un mandat pour la réalisation de contenus qui seront diffusés du 6 décembre 2012 au 23 février 2013 sur les huit façades suivantes : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Centre de design de l'UQAM, Cégep du Vieux Montréal, place de la Paix, place Émilie-Gamelin, Pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, Clocher de l'UQAM et les abords du métro Saint-Laurent.

Le concept proposé doit être à la base d'une idée forte, riche et créative qui donnera envie au public de découvrir les huit lieux. Les créateurs sont invités à proposer un concept original qui implique une relation et une connectivité entre chacune des huit façades de projection.

Les interventions vidéo doivent être d'une grande qualité esthétique et graphique. Chacune des projections devra être accompagnée d'une trame sonore dématérialisée (web radio, téléphone cellulaire, etc.).

Le budget du projet est de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$). Il sera alloué au concepteur retenu pour la réalisation du contenu des huit sites de vidéoprojection. Le Partenariat fournira les équipements techniques de projection nécessaires à la diffusion du projet.

#### **POUR PARTICIPER**

Le concours se tient en deux étapes. La première invite les participants à déposer un dossier de candidature comportant un texte descriptif de 1 500 mots et le curriculum vitae des concepteurs principaux.

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 18 juin 2012 à 10 h, heure de Montréal à l'adresse suivante :**

Partenariat du Quartier des spectacles  
A/S : Luminothérapie – Vidéoprojection  
1435, rue Saint-Alexandre, Bureau 500  
Montréal (Québec), H3A 2G4

À la deuxième étape, les trois finalistes retenus devront, en contrepartie d'une rémunération de 3 000 \$, présenter au jury un *storyboard* présentant les images synthèses de chacune des huit façades de vidéoprojection ainsi qu'une vidéo de 30 secondes.

Le jury est constitué des membres suivants :

1. Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles
2. Angélique Bouffard, chargée de programmation, Partenariat du Quartier des spectacles
3. Mikaël Charpin, directeur adjoint, responsable du Parcours lumière, Partenariat du Quartier des spectacles
4. Jean Décarie, professeur à l'École des médias et directeur du baccalauréat en médias interactifs, UQAM
5. Monique Régimbald-Zeiber, vice-doyenne à la recherche et à la création, Faculté des arts, UQAM
6. Jean Corbeil, responsable de la direction artistique, direction des communications et des relations publiques, Bibliothèques et Archives nationales du Québec
7. Monique Savoie, présidente-fondatrice et directrice artistique, Société des arts technologiques

Toutes les informations pour s'inscrire au concours sont disponibles sur le site Internet [mtlunescodesign.com/fr/vidéoprojection](http://mtlunescodesign.com/fr/vidéoprojection).

#### À PROPOS DU QUARTIER DES SPECTACLES

Depuis plus de 100 ans, le Quartier des spectacles est le cœur culturel de Montréal. Aujourd'hui, c'est aussi un carrefour de développement économique, urbain et culturel qui mise sur ses nombreux atouts pour consolider le statut de Montréal comme grande métropole culturelle. Lieu de création vivant, ouvert à la diversité artistique et au métissage culturel, le Quartier a de quoi combler autant les amateurs d'arts numériques que de musique du monde. Douze mois par année, à toute heure du jour, Montréalais et visiteurs affluent dans ses 80 lieux de diffusion, sa quarantaine de festivals, ses sept places et espaces publics. Allié à un cadre urbain unique et mis en lumière de façon audacieuse, le Quartier des spectacles est une destination incontournable pour vivre la rencontre avec la culture et toute son effervescence. Pour plus d'information, consultez le [quartierdesspectacles.com](http://quartierdesspectacles.com).

#### À PROPOS DE MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN

Le Bureau du design de la Ville de Montréal accompagne le Partenariat du Quartier des spectacles dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce concours. Celui-ci s'inscrit dans la foulée des engagements pris par la Ville de Montréal et les partenaires du *Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle*, qui visent notamment à promouvoir l'excellence en design et en architecture par la généralisation de la pratique des concours et à contribuer à l'affirmation de Montréal en tant que Ville UNESCO de design.

-30-

Source:

Partenariat du Quartier des spectacles

Contact :

Mélanie Mingotaud | [melanie@bchabotcom.ca](mailto:melanie@bchabotcom.ca) | 514 861-7870, poste 222

Jeanne Charlebois | [jeanne@bchabotcom.ca](mailto:jeanne@bchabotcom.ca) | 514 861-7870, poste 224

